



**MUNICIPALITÉ
DE CHÉSÈREX**

Tél. 022 369 90 40
Fax 022 369 90 49
greffe@cheserex.ch
www.cheserex.ch

PREAVIS MUNICIPAL

36/2008

**RENOUVELLEMENT DU SYSTEME INFORMATIQUE COMMUNAL
DEMANDE DE CREDIT D'INVESTISSEMENT**

Municipal responsable : M. Christian Pierrehumbert

Renouvellement du système informatique communal

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite du Conseil communal l'octroi d'un crédit en vue de l'acquisition d'un nouveau logiciel informatique communal destiné à remplacer le programme actuel.

Pour rappel, le tout premier équipement informatique avait été installé dans le courant de l'année 1986 par la maison BOBCO de Grandcour. Il s'agissait d'une application appelée Finanstar, fonctionnant sous MS-DOS.

En juillet 1995, le principe du renouvellement du système informatique a été accepté par la Municipalité et sa mise en place a eu lieu au début de l'année 1996. Toujours fourni par la maison BOBCO, cette nouvelle version du logiciel, qui s'appelait Metropolitain, a coûté CHF 48'000.00.

Dans un deuxième temps, une évolution de ce logiciel, appelé "Metrowin Prestige", a été mis en service en 2000, conjointement avec le déménagement du Secrétariat et de la Bourse dans les nouveaux locaux au rez-de-chaussée. Cette version est celle utilisée aujourd'hui par l'administration communale.

Cependant, tout développement ou évolution a été gelé dès le 1^{er} janvier 2008 par ses concepteurs qui proposent aujourd'hui une nouvelle solution appelée Leopardo.

Démarche

Cette situation, jumelée avec le départ à la retraite de notre boursière, familière et experte du programme actuel, a poussé la Municipalité à étudier les options d'évolution possibles et à en mesurer les avantages et les inconvénients.

L'objectif est de remplacer la solution actuelle par un outil informatique moderne, autorisant une gestion aisée des données de la population résidant dans notre localité et permettant de réaliser l'intégralité des tâches qui incombent à l'administration.

De plus, cette nouvelle application devra pouvoir être dotée de tous les logiciels nécessaires à la gestion électronique des tâches administratives et, bien sûr, devra répondre au développement de la cyberadministration.

En terme d'infrastructure matérielle, le serveur de données a été installé à la Bourse communale en juin 2004. Il alimente 3 postes à l'intérieur du bâtiment.

Les logiciels actuels se montrant toujours plus gourmands en matière de capacité de stockage, de mémoire vive et de vitesse d'exécution, il est impératif de procéder à une mise à niveau de celui-ci.

./.

Renouvellement du système informatique communal

Il n'est toutefois pas nécessaire d'effectuer, dans l'immédiat, le changement des postes de travail des collaboratrices communales, la Municipalité procédant à ce remplacement dans le cadre des montants accordés annuellement par le budget, le dernier achat datant de mai 2006.

Objectifs, choix de la solution et coûts

Compte tenu de l'évolution des technologies en matière informatique, il s'avère primordial de posséder un outil fiable, offrant une couverture complète des besoins en matière de gestion administrative et répondant aux exigences actuelles. Tous les services communaux, mais aussi les partenaires officiels cantonaux et fédéraux (registre fiscal, état civil, armée, police, etc.) pourront dialoguer avec cette nouvelle application et effectuer sans problème les transferts des données par voie électronique.

Le premier exemple, qui n'est pas disponible aujourd'hui, concerne l'harmonisation avec le Canton du registre des bâtiments.

La Municipalité s'était déjà naturellement approchée au début de l'année du fournisseur actuel, RUF Diffusion de Grandcour (ex-BOBCO), qui propose un nouveau logiciel, mais le concept retenu par RUF Diffusion après le rachat de BOBCO nous conduit, non pas à une évolution du programme actuel, mais à un nouveau programme fonctionnant selon de nouvelles approches.

Dès lors, il était naturel d'étudier quelque peu le marché et les solutions disponibles. Trois autres sociétés sont reconnues en Suisse romande pour leurs logiciels de gestion communale, soit :

- DATA CONSULTING de Lausanne
- INFO SERVICES de Renens et
- OFISA INFORMATIQUE de Lausanne.

Dans l'optique actuelle de collaboration avec les communes proches, et particulièrement celles d'Asse et Boiron, il nous paraissait évident, qu'en dehors des critères de choix telles que la couverture des besoins ou l'expérience dans le domaine des administrations publiques, que la cohérence avec nos voisins devenait essentielle.

Dès lors, nous avons demandé à la société OFISA INFORMATIQUE, fournisseur de la solution pour les Communes de Borex, Crassier, Gingins, Grens, Signy et La Rippe, une offre pour l'installation d'une nouvelle solution et le transfert intégral des données existantes.

./.

Renouvellement du système informatique communal

Modules de gestion assumant les prestations suivantes :

- contrôle des habitants
- registre civique
- transfert des votants pour Votelec
- transfert du registre fiscal
- comptabilité générale et budgétaire
- facturations diverses (déchets, épuration, taxe non-pompier, etc...)
- gestion des débiteurs avec encaissement BVR
- gestion des bâtiments
- gestion des chiens
- gestion des salaires
- gestion des citernes
- guichet virtuel du contrôle des habitants
- géoréférencement

Modules complémentaires pouvant être acquis ultérieurement :

- amendes
- gestion du cimetière
- gestion du contentieux
- gestion et PV des séances

Coût de la solution

• Serveur de données, y compris unité de sauvegarde, logiciels, cassettes, antivirus, maintenance 3 ans, installation, transfert	CHF	8'800.00
• 3 Licences Microsoft Office Professionnel 2007	CHF	1'600.00
• Logiciel BDI-Communes, y compris installation et transfert des données de l'ancienne solution, paramétrisation et formation	CHF	40'600.00
• Imprévus	<u>CHF</u>	<u>3'500.00</u>
Total H.T.	CHF	54'500.00
TVA 7.6 % (arrondi)	<u>CHF</u>	<u>4'150.00</u>
Total TTC	<u>CHF</u>	<u>58'650.00</u>

./.

Renouvellement du système informatique communal

Décision

En conséquence, la Municipalité prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Chésèrex

- dans sa séance du 25 septembre 2008
- vu le préavis de la Municipalité N° 36/2008
- entendu les rapports des commissions chargées d'examiner cet objet
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

Décide

1. d'autoriser la Municipalité à effectuer le renouvellement du système informatique communal,
2. d'octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 58'650.00 (cinquante huit mille six cent cinquante francs) pour le financement de cet achat, à prélever sur la trésorerie courante.

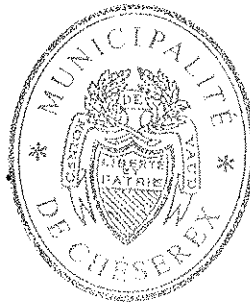
Adopté par la Municipalité dans sa séance du 1^{er} septembre 2008.

Au nom de la Municipalité

La Vice-Syndique



G. Ansermet



La Secrétaire adj.



V. Errecart